



Wallonie

Commune de CHAUDFONTAINE

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est AD Réalisations S.A. dont les bureaux se situent Rue de Louveigné 188 à 4052 Beaufays.

Le terrain concerné est situé **Rue Toussaint Gerkens, 59 à 4052 Beaufays** et cadastré **Division 2, section D numéro 279A2- 276S2- 276T2**

Le projet est de type : **Démolition d'une habitation unifamiliale, abattage de 4 conifères et construction d'un immeuble à usage mixte: 1 entité commerciale ou bureau, 1 entité horeca ou salle polyvalente ou bureau, 1 entité extension Horeca ou salle polyvalente ou bureau et 16 entités de bureaux**, et présente les caractéristiques suivantes :

- Art. R.IV.40-1. § 1er. 3° la construction, la reconstruction de bureaux ou la modification de la destination d'un bâtiment en bureaux dont la superficie des planchers est supérieure à six cent cinquante mètres carrés, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;
- Art.R.IV.40-2. § 1er 2° la construction ou la reconstruction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës, la transformation de bâtiments ayant pour effet de placer ceux-ci dans les mêmes conditions ;

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article **R.IV.40-1**.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire 14, 4053 Embourg

- Les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h ;
- Les jeudis ouvrables, de 13h à 17h ;
- Une permanence se tiendra les jeudis de 17h à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Madame NAGANT, secrétaire de l'Échevinat au 04/361.54.74.

L'enquête publique est ouverte le 16 avril 2019 et clôturée le 30 avril 2019

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg ;
- par télécopie au numéro 04/361 55 40 ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be ;
- remises à Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, dont le bureau se trouve à l'Administration Communale de Chaudfontaine, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique – 19/020 – Rue Toussaint Gerkens, 59 à 4052 Beaufays**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 30 avril 2019 à 11 heures à l'Administration Communale de Chaudfontaine, service de l'Urbanisme.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg.